



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Journée Douanes le 11 mai 2010 à partir de 9h30 à la CRCI Bourgogne à Dijon

La Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects, en partenariat avec la CRCI Bourgogne, via Entreprise Europe Bourgogne, propose aux entreprises de Bourgogne une journée d'information et d'échanges.

Administration de services, la douane s'attache à aider et conseiller les entreprises en matière de commerce international. Elle accompagne actuellement la mise en place d'évolutions à forts enjeux, comme la dématérialisation des procédures et la sécurisation des échanges.

Largement amorcée dans le domaine douanier, l'informatisation des procédures s'applique progressivement à la viticulture. Courant 2010, les mouvements de boissons, tabacs et produits énergétiques en suspension d'accises avec les autres pays de l'Union Européenne seront dématérialisés, comme le sera également la déclaration de récolte en matière vitivinicole.

L'idée de sécurisation du fret a été concrétisée en Europe par le statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA) dès 2008. En 2010, la douane va procéder à la mise en place de la déclaration sommaire de sécurité à l'entrée et à la sortie de l'Union Européenne ainsi qu'à un certain nombre de facilités inhérentes au statut d'OEA.

Tels sont les thèmes qui seront abordés par Messieurs Henri HAVARD et Jean-Michel THILLIER, sous-directeurs des douanes et droits indirects, ayant respectivement en charge les sous-directions des Droits Indirects et du Commerce International à la direction générale des douanes et droits indirects.

Inscriptions

Entreprise Europe Bourgogne

Alexandra SIMARD

☎ 03.80.60.40.63

✉ a.simard@bourgogne.cci.fr

Contact Presse

DRDDI Bourgogne

Claude HOBERDON

☎ 03.80.58.41.74

✉ claud.hoberdon@douanes.finances.gouv.fr